

Octobre (?) 1525 (b)

[Voir le document associé page 204](#)

La *Declamation*, la *Brefve admonition* et le *Symbole* : un seul exemplaire a survécu, de chaque opuscule, reliés ensemble avec la traduction français du Nouveau Testament de Lefvebre (avec colophoe – Simon Dubos, Paris, 1525). La comparaison des types et des initiales ornées montre que les trois œuvres d’Erasmus sortaient de la même presse que celle qui avait imprimé le NT.

Edition de la *Brefve Admonition de la maniere de prier et du symbole des Apostres de Jesuchrist*, [Paris] : [Simon Dubois], [ca. 1525]

Voir aussi édition avec introduction, notes et fac-similé par E. V. Telle, Droz, 1979 (TLF ?)

Brefve admonition... fut rédigée à l’automne 1524, puisque le début (f° a ii - f° aiivo) reproduit la préface d’un opuscule d’édification populaire de Farel, écrit à la requête d’Oecolampade, aujourd’hui perdu (?). Berquin a donc en communication de ce texte publié à Bâle vers le milieu d’août 1524 (v. Herminjard, *Corresp.*, n° 107, pp. 246-247).

Mais imprimée plus tard, puisque, le 20 mai 1523, furent prononcées les censures* faites sur le ms. des trois livrets reliés à la suite du NT de Lefèvre d’Etaples à la BU Genève (Telle, éd. du texte, p. 23 ; éd. *Déclamation*..., pp. 40, 77 ; éd. *Complainte de la Paix*, pp. 289-290).

* BN, ms. lat. 3381 B, f° 62 et Argentré, II, p. 45, col. 1.

Higman : le titre entier révèle la signification du choix fait par Berquin de ces textes à traduire : cela concernait la *Paraphrasis in Evangelium Lucae* et la *Precatio Dominica* pour lesquelles Fr. I^{er} avait outrepassé les critiques de la Faculté en 1524.

Gilmont in *Colloque Farel*, II, no 2 - 1, pp. 116-117 : reprend textuellement des passages de la préface de Farel à son *Pater noster & le Credo en francoys*... [Bâle] : [Andreas Cratander], [1524]. [20] f : 8° - Sig : A - B⁸ C⁴

Vienne ÖNB - Neuchâtel

Retrouvé par Higman.

Introduction et conclusion de Farel ; texte : Luther, *Ein kurz Form*... de 1520, repris dans le *Betbüchlein* de 1522 (Benzing, nos 800-815, 1273-1306) opuscule largement diffusé.

Exemplaire. unique : BPU Genève, Lefèvre NT (à la suite), Bc. 651 Rés.

L’imprimeur pourrait être Simon Dubois (Telle, éd. page 29), à Paris.

Clutton, # 37. Types 9a et 10a = Simon Du Bois

Avant 1529. Ca. 1525 ?

Trad. Louis Berquin

Voir *Bibliotheca Belgica*, fasc. 212, pp. 31 sqq.

Cette traduction n'est ni celle du *De modo orandi* ni celle de la *Precatio dominica* d'Erasmus. Se compose de deux extraits des *Paraphrases* : une partie du 6^e chapitre de la paraphrase sur St Mathieu (éd. de Leyde, VII, 36 D-37 A) suivie de l'oraison dominicale selon la paraphrase sur St-Luc (VII, 380 D). A la fin du patenôtre, le compilateur revient à St Mathieu (37 D) et continue sa traduction jusqu'à 38, l. 17 où elle se termine brusquement.

Le tout précédé d'une sorte de préface, d'où on passe imperceptiblement à la paraphrase.

Préface < plume de Farel qui l'a écrite au dos d'une lettre de Gaspar Maessger, vers fin juillet 1524 (Herminjard I, page 246) = brouillon d'une partie de son *Exposition familière de l'oraison dominicale*, Bâle, août 1524, achevée, à la demande d'Oecolampade, vers l'époque même où sa querelle avec Erasmus éclate à Bâle.

Des deux passages censurés par Sorbonne, un seul, le second, se trouve dans la *Paraphrase* ; le premier est de Farel.

< M. Mann, pp. 133-134.

Dans les extraits de Farel/Luther incorporés à ses trad. d'Erasmus, Berquin use très librement de son original. A part de très rares (?*) variantes d'ordre stylistique, on constate parfois une volonté de rendre plus clair, plus agressif, le propos de Farel. Ex. *Préface* (A2r et A2r-v) → pas surprenant que, ainsi mise en relief, cette critique de la négligence des pasteurs ait attiré l'attention des théologiens qui l'ont censurée en 1525.

< Higman, « Farel, Calvin, Olivétan... » in *Colloque Farel*, t. I, pp. 53-54.]]

< Telle, *Brefve admonition*

besoin urgent de revitaliser normes religieuses - esprits préoccupés de renouvellement → désir d'intérioriser et d'intellectualiser les institutions et les pratiques anciennes, au risque de léser les manifestations culturelles habituelles.

→ purifier les pratiques associées à la vie religieuse

→ on s'en prend à ce qu'on croit être à la racine de tous les maux, = pratique d'une théologie figée qui aurait ravalé la religion à une superstition.

→ exorciser des manières d'agir, mais aussi transformer des manières de penser

→ on s'attache à modifier la façon de prier

< Telle, *Brefve admonition*... Appendice : « Remarque sur la „theologie" de Berquin », pp. 99 sqq.

seul texte positif et explicite de Berquin touchant théologie de Luther qui nous soit parvenu = fin lettre à Erasmus du 13 oct. 1528 (ou 27) (Allen # 2066, l. 60-79).

Y pose le pb. de la Foi et des Œuvres. Dans quelle mesure et comment l'homme corrompu peut-il concourir à l'œuvre du salut ?

Berquin ne voit aucune contradiction entre doctrine tradition - reçue et enseignement de Luther, que celui-ci partage avec Evangéliques. Les positions ne sont pas encore durcies.

Pas « stricto sensu » un luthérien, car thème de la « *sola Fides* » = courant chez les Evangéliques. Devoirs sociaux et humains ne sauraient être confondus avec Mystère de la Croix et de notre Rédemption.

Mais dans sa traduction de *l'Inquisitio de Fide*, Berquin insère des « Additions », qu'il annonce franchement comme telles ; les fait siennes → proclame ouvertement son appartenance « évangélique », ou « luthérienne » selon vocab. du temps.

Procédure probable :

1. information (pièce tenue secrète pour tous, sinon pour les gens du roi)
2. sur « dénonciation » de l'évêque d'Amiens et accusation du procureur général du Roi : « à la requête et dénonciation ».
3. examen par le juge de la qualité et fiabilité du dénonciateur.
4. cite ou fait arrêter l'inculpé
5. le procès suit son cours : interrogatoire, communiqué avec information aux gens du roi, pour qu'ils prennent leurs réquisitions.

Le dénonciateur était souvent partie au procès ; indiquait des témoins et suivait l'enquête.

Semble qu'ici Berquin ait subi la procédure ordinaire.